

Voici l'information en résumé concernant l'utilisation des salles au pavillon Rotary de Dieppe, durant la phase orange, jusqu'à avis contraire

CAPACITÉ MAXIMALE DE CHAQUE SALLE

Avec distanciation de 3 mètres entre chaque participant:

Salle Foyer, pavillon Rotary	10
Salle Brunch, pavillon Rotary	24

PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire pour accéder au bâtiment. Un écran facial sans masque n'est pas acceptable. Lorsque chaque participant sera en place à son activité désignée, le masque pourra être enlevé, tout en assurant que la distanciation de 3 mètres entre chaque participant soit respectée en tout temps. Tout déplacement dans la salle ou dans le bâtiment nécessite un masque.

DÉPISTAGE ACTIF / COLLECTE DE RENSEIGNEMENT

Durant la phase orange, le dépistage actif est obligatoire pour tous les gens qui accèdent aux installations municipales. Le dépistage actif se fait par l'agent COVID responsable de la location.

- Questions de dépistage, désinfection des mains et collecte de renseignements pour le registre (nom et numéro de téléphone ou courriel).

ARRIVÉE DES PARTICIPANTS

Les participants auront accès au bâtiment 20 minutes avant le début de l'activité. S'ils arrivent avant le temps autorisé, ils devront rester dans leur voiture ou à l'extérieur. Vous devez respecter le maximum de personnes permis dans le lobby (4) et garder une distance de 2 mètres en tout temps.

ENTRÉE ET SORTIE

